

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

6 février 2025

et qu'elle a été faite le

6 février 2025

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 41

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 8

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2025_02_009

Objet :

Modification n°4 de la délibération d'autorisation de programme / crédit de paiement (AP/CP) – Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune de Vitreux

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
EXTRAIT
**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 13 février 2025**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 février

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSET.

Présents : Brans : M. Michael PERES Courtfontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Gilbert TSCHAIEN La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérome FASSET Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Mutigny : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE Our : M. Segundo ALFONSO Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange : Mme Marie-Hélène VACHET Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligny : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervey : M. Stéphane ECARNOT

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD Ougney : M. Cédric IVANES Vitreux : M. Alain GOMOT

Secrétaire de séance : M. Ludovic DUVERNOIS

Procurations de vote :

Mandants : Mme Lucette NAEGELLEN (ORCHAMPS) M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS)

Mandataires : M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

**MODIFICATION N°4 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME /
CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) – TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RESEAU ET STATION DE TRAITEMENT) SUR LA
COMMUNE DE VITREUX**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° DCC2021_04_063 du 8 avril 2021 portant ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement en vue des travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune de Vitreux ;

Vu la délibération n° DCC2022_04_077 du 14 avril 2022 portant modification n° 1 de la délibération n° DCC2021_04_063 du 8 avril 2021 ;

Vu la délibération n° DCC2023_04_056 du 13 avril 2023 portant modification n° 2 de la délibération n° DCC2021_04_063 du 8 avril 2021 ;

Vu la délibération n° DCC2024_03_024 du 14 mars 2024 portant modification n° 3 de la délibération n° DCC2021_04_063 du 8 avril 2021 ;

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

AP 2021-ass3 /Opération budgétaire n°16					
Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif sur la commune de Vitreux >>					
<i>Dépenses HT</i>					
Montant AP HT au 31/12/2024	Montant modificatif	Montant AP HT au 01/01/2025	réalisé HT du 01/01/2021 au 31/12/2023	réalisé HT du 01/01/2021 au 31/12/2024	CP 2025
1 251 015,86 €	38 551,50 €	1 289 567,36 €	1 150 015,86 €	1 213 024,84 €	76 542,52 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;**
- **Acte la modification de la durée de l'AP/CP ;**
- **Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;**
- **Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2024 ;**
- **Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;**
- **Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSENET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0